

Point Marché rédigé le 24 mai 2020
par Alessandra Gaudio
Directrice des Solutions Patrimoniales

« *Per aspera ad astra* » ?

Rien n'est moins sûr...

Alors que de plus en plus d'économies rouvrent sans déclencher de seconde vague de contagion, la sortie du confinement semble être jusqu'ici un succès. L'idée d'un point bas des économies au second trimestre semble faire son chemin, les données sur la mobilité ainsi que les indices de confiance des consommateurs et les demandes d'allocations chômage s'améliorent par rapport aux niveaux extrêmes atteints en avril.

Cependant, le rythme des faillites pourrait nettement s'accélérer à partir de juin, après l'effet anesthésiant et protecteur des diverses aides étatiques et grâce aux interventions des Banques Centrales. Ce danger existe non seulement au niveau des entreprises, mais aussi des Etats. Les difficultés récentes de l'Argentine en sont un bien malheureux exemple et pourraient représenter le symptôme précurseur d'autres tensions.

En terme de croissance mondiale, la décision inédite de la Chine de ne pas fixer d'objectif de croissance annuelle pour 2020, en raison des incertitudes liées à la pandémie, a semé des doutes la semaine dernière sur la reprise envisageable.

La géopolitique restera d'autre part une source considérable de volatilité sur les marchés. Il suffit d'une nouvelle dégradation des relations entre la Chine et Hong Kong sur fond de querelles de sécurité nationale, ainsi que l'intensification de la rhétorique trumpienne inlassablement vis-à-vis de la Chine, et au fur et à mesure que l'adversaire démocrate Joe Biden grimpe dans les sondages, ou des signaux toujours très confus sur le Brexit, un sujet éclipsé par la crise sanitaire, mais pas encore résolu...

Dans une atmosphère aussi anxiogène, un environnement économique encore imprévisible, et face à une possible inertie du système au « redémarrage » tant attendu, les interventions politiques seront évidemment déterminantes.

Quelles sont les actions en cours ?

Dans ce cadre, le fait marquant de la semaine, côté européen, a été la proposition commune de la France et de l'Allemagne d'un plan de relance européen de 500 milliards d'Euros. Cela représente une évolution importante : ce projet constitue en effet un premier pas vers une plus grande intégration fiscale et des politiques pro-croissance dans l'Union Européenne. Bien que sortant de la crise avec des séquelles différentes (l'Allemagne en bien meilleure forme par rapport à la France ou à l'Italie...), les pays européens ont tout intérêt à créer un front commun pour défendre leurs débouchés commerciaux au sein de l'Union et pour exister demain face à la Chine et aux Etats-Unis.

En France, le gouvernement vient d'annoncer un plan de 3 milliards d'Euros d'exonération de charges sociales en faveur des entreprises des secteurs particulièrement touchés par les conséquences de la crise sanitaire, comme le tourisme, la restauration, la culture et le sport.

Dans ce contexte, comment agir sur les marchés ?

Prévue et prévisible, la volatilité persiste sur les marchés financiers.

Au cours de la dernière semaine, l'euphorie suscitée d'une part par les premiers résultats des essais cliniques de la société américaine de biotechnologie Moderna sur un vaccin contre le coronavirus et d'autre part par la présentation du plan de relance européen est vite retombée.

L'optimisme résiste tout de même sur le front des émissions obligataires puisqu'on a enregistré la plus forte semaine d'émissions depuis six mois (29 milliards de dollars). Cela signifie que le financement des économies par les marchés est encore assuré.

Ce qui continue également à être avéré est la polarisation extrême entre les gagnants – en terme de marchés, secteurs, entreprises et Etats – et les perdants ou les plus fragiles, qui très probablement le resteront, au moins à court terme. Dans cet environnement si particulier, l'once d'or progresse de nouveau au-dessus de 1700 dollars et le dollar se renforce (1,08).

Toutes nos équipes restent à vos côtés, pour vous accompagner.

Les informations contenues dans ce document sont établies par Generali Vie en date du 28 juin 2020. Ces informations sont données à titre purement indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de Generali Vie ou de tout autre entité du groupe Generali. Les informations contenues dans ce document ne sauraient refléter d'une quelconque manière une recommandation ou suggestion de Generali Vie quant à l'opportunité de conserver ou d'adopter une stratégie d'investissement. Aucune décision d'investissement ne devra être faite sur la base de ce document.

Le présent document ne constitue pas une analyse financière au sens de l'article 36.1 du Règlement délégué MIF II et D.321-2 du CMF ; ni ne constitue un conseil de quelque nature que ce soit.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur, Generali Vie, s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas. Les performances passées ne doivent pas être l'élément central de la décision d'investissement du souscripteur. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Generali Vie - Société anonyme au capital de 336 872 976 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris - Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.